

Lyon, le 30 novembre 2020

## COVID-19 : DISPOSITIF DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

La Fondation ARHM œuvre depuis 1950 pour le soin et l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de fragilité.

La Fondation ARHM intervient dans les domaines de la prévention, de la santé mentale, du handicap mental et psychique, de l'autisme ainsi que de la dépendance et des addictions. Elle gère un ensemble de structures répondant aux besoins sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire.

Dans le cadre du contexte sanitaire lié à la Covid-19, la Fondation ARHM met en place, avec le soutien de la Métropole de Lyon, un dispositif de soutien psychologique d'urgence aux personnes en situation de vulnérabilité dont la santé mentale est affectée par le confinement et ses conséquences sur la vie quotidienne, économique et sociale.

Cette action d'une durée de 3 mois est portée par l'Institut régional Jean Bergeret le pôle Lyade, spécialisés en prévention en santé mentale. Elle bénéficie d'une subvention de 60 000 € versée par la Métropole de Lyon. Elle est ciblée prioritairement sur les territoires dépourvus d'offre de même type et à destination des publics éloignés des structures de santé mentale : adultes, jeunes majeurs en situation de précarité, étudiants.

### SOUTIEN AUX ETUDIANTS

La santé mentale des étudiants est directement impactée par les effets négatifs du confinement et de la crise liée à la COVID-19. En complémentarité des dispositifs existants, l'Institut régional Jean Bergeret propose gratuitement pour tous les étudiants des établissements de la métropole de Lyon une écoute et un soutien psychologique :

- **Entretiens individuels**, en ligne ou par téléphone avec un psychologue, disponible du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi 10h à 14h, sur inscription ou par téléphone 07 64 42 92 59
- **Ateliers collectifs** de prévention en ligne, animés par un psychologue et des jeunes volontaires en service civique, portant sur différentes thématiques telles que les conduites à risque, la gestion du stress, ou encore les compétences psychosociales.

Ces ateliers ont pour objectifs de permettre aux étudiants de mieux faire face au stress lié à cette période, à partir d'outils et de ressources en prévention validés scientifiquement. C'est aussi un espace de parole et d'échanges entre pairs, avec l'appui d'un professionnel.

L'ensemble de ces services est mis en œuvre du 1er décembre 2020 au 28 février 2021 de façon confidentielle, sans jugement, anonyme et gratuite.

Contact : Jérôme RASTELLO, [jerome.rastello@arhm.fr](mailto:jerome.rastello@arhm.fr)

Plus d'information : [www.institutbergeret.fr/ecouteetudiantslyon/](http://www.institutbergeret.fr/ecouteetudiantslyon/)

### CONTACT PRESSE

Marie-Odile TOINON  
04 37 90 13 58 - 06 99 03 61 62  
[marie-odile.toinon@arhm.fr](mailto:marie-odile.toinon@arhm.fr)  
290, route de Vienne  
B.P. 8252 Lyon Cedex 08

[www.arhm.fr](http://www.arhm.fr)

[@FondationARHM](https://www.instagram.com/FondationARHM)





## SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

Les publics en situation de précarité sont peu accessibles aux dispositifs d'écoute à distance tels que les lignes d'écoute et nécessitent un "aller vers". La Fondation ARHM développe dès le 1er décembre l'offre à destination des personnes résidant sur les territoires de Lyon 3ème et 6ème, Givors, Vénissieux et Vaulx-en-Velin en collaboration avec l'association de pairs-aidants en santé mentale ESPAIRS.

L'existence d'un Conseil local de santé mentale et de réseaux territoriaux solides sur chacune de ces municipalités permet de positionner les professionnels en charge du soutien psychologique au cœur des réseaux sociaux de proximité et d'optimiser ainsi le repérage et l'accessibilité pour la population à ce dispositif de soutien :

- **Entretiens** présentiels, possibles aussi par téléphone ou en visioconférence selon la préférence du demandeur.
- **Ecoute**, soutien psychologique, soutien à la mobilisation des ressources externes et internes de la personne.
- **Repérage** du risque suicidaire et de symptômes de pathologie (pour orientation éventuelle vers une prise en charge médicale (en médecine générale, addictologie ou psychiatrie).
- **Liens** avec les professionnels du secteur social si la détresse psychique est liée à une difficulté sociale ou économique.

Ce dispositif est accessible :

- à la demande de la personne,
- sur orientation par des professionnels, notamment du secteur social.

Les permanences de psychologues et de professionnels pairs-aidants, assurées 3 jours par semaine, se dérouleront au sein des Maisons de la Métropole des 4 territoires.

➤ Contact : Nathalie LONGIN, [nathalie.longin@arhm.fr](mailto:nathalie.longin@arhm.fr)



### L'association ESPAIRS

Lauréate d'un financement ministériel sur l'innovation organisationnelle en psychiatrie, l'association ESPAIRS a mis en place en mars 2020 une plateforme territoriale de pairs-aidants professionnels en santé mentale ayant vocation à intervenir au sein des institutions et de manière directe auprès des personnes en souffrance psychique.

Via la mobilisation de leur savoir expérientiel et une approche horizontale de pair à pair, les pairs-aidants aident les personnes à développer leurs ressources et leur estime de soi, à lutter contre la stigmatisation, à s'inscrire dans un parcours de soin.

Convaincue de l'impact délétère de la crise sur la santé mentale des habitants de la Métropole, l'association ESPAIRS a souhaité apporter sa contribution active à l'action développée par la Fondation ARHM en déployant des pairs-aidants sur les permanences de soutien.

[www.espairs.org/](http://www.espairs.org/)

